

→ question: maintien de l'antenne pérenne est-il conditionné au nombre d'agents en poste sur l'antenne ou sur le site complet?

**CTL du 6-10-2021**  
**Dossier de présentation**  
**Fusion des Services des Impôts des Entreprises (SIE) de Limoux et de Carcassonne, avec création d'une antenne pérenne du SIE de Carcassonne à Limoux**

(à un moment il se parlait de 8/10 agents)

## 1. LA DESCRIPTION DE L'OPÉRATION

### 1.1 PRÉSENTATION DE L'OPÉRATION

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la partie SIE du SIP-SIE de Limoux et le SIE de Carcassonne seront fusionnés, le SIE résultant de la fusion portera le nom de SIE de Carcassonne. Il conservera une antenne pérenne à Limoux. À cette même date l'actuel SIP-SIE de Limoux deviendra le SIP de Limoux.

### 1.2 LES EMPLOIS CONCERNÉS

En termes d'emplois, la situation des deux services concernés sur les catégories A+, A, B et C se traduit de la façon suivante au 01/09/2021 :

*économie 1 poste A+*

Effectifs implantés (TAGERFIP au 01/09/2021)					
	A+	A	B	C	Total
SIE de Carcassonne	1	3	17	1	23
SIE de Limoux	1	1	4	3	9
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>32</b>
Postes de travail à implanter					
	A+	A	B	C	Total
SIE de Carcassonne	1	3	17	1	23
Antenne de Limoux		1	4	3	8
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>22</b>	<b>4</b>	<b>31</b>

30

Les agents titulaires du SIE de Limoux (100% des agents en poste) seront concernés par le mouvement local mais bénéficieront d'une priorité pour rester sur l'antenne du service fusionné.

*manque 1 départ retraite?*

L'emploi de Cadre A adjoint du SIE de Limoux sera maintenu au TAGERFIP de l'antenne pérenne de Limoux ; le cadre qui occupera cet emploi sera adjoint du SIE de Carcassonne.

## 2. LA CONDUITE DE L'OPÉRATION

### 2.1 LE PILOTAGE ET LE CALENDRIER DE L'OPÉRATION

Le pilotage du projet

*jamais  
abordé*

Le pilotage opérationnel est assuré par Messieurs KERVELLA et ORDONAUD, respectivement directeurs des pôles « Économie & collectivités » et « Ressources ».

La programmation et le suivi du déménagement de dossiers est réalisé par la division budget, immobilier, logistique.

L'organisation technique métier est réalisée par M. Jean-Louis SANCHEZ, comptable du SiE de CARCASSONNE.

Le calendrier de l'opération

L'état d'avancement du projet	Présentation du projet aux responsables des services concernés	11 juin 2021
	Présentation des plans au futur responsable	SO
	Présentation du projet aux agents concernés	22 septembre 2021
	Comité technique local	6 octobre 2021
	Travaux	SO
	Installation des agents	1 <sup>er</sup> janvier 2022

### 2.2 LA COMMUNICATION AUTOUR DU PROJET

Après des personnels concernés	<p>Le 11 juin et 22 septembre 2021.</p> <p>Mise en place d'un espace pérenne sur l'intranet local où est déposée la documentation utile pour les agents.</p> <p>Ouverture d'une boîte fonctionnelle locale de type « <a href="mailto:nouveaureseau11@dgfip.finances.gouv.fr">nouveaureseau11@dgfip.finances.gouv.fr</a> » où chaque agent peut poser la question de son choix à laquelle le référent NRP est chargé de répondre.</p> <p>Service des Ressources humaines mobilisé et à la disposition de tout agent désirant évoquer sa situation individuelle au regard du projet et de ses conséquences professionnelles et personnelles pour l'agent.</p>
--------------------------------	---

*jamais  
abordé*

22 que le 22.10.9

### 2.3 LA PARTICIPATION DES AGENTS

Les 11 juin et 23 septembre 2021, le projet a été présenté aux agents sur le site de Limoux.

À cette occasion, les agents ont formulé les questions, remarques et observations suivantes concernant les conditions de travail :

- Les agents ont confirmé leur souhait de continuer à travailler sur le site de Limoux pour le compte du SIE de Carcassonne. *NON obligés. mdr!!!*

Ils se sont enquis de l'évolution de l'organisation du travail et de l'articulation des missions et tâches entre l'antenne de Limoux et le service de Carcassonne.

*Non, Pas boules*

X

Les réponses leur ont été apportées à l'occasion des rencontres déjà organisées. D'autres réunions par équipes métiers sont prévues avant la fin de l'année 2021 sur les deux sites de Limoux et Carcassonne.

*→ nous n'avons aucune date programmée.*

## 3. CONSÉQUENCES SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL

### 3.1 SIE: ORGANISATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

#### Organisation du travail à Limoux avant fusion :

Encadrement assuré par la responsable du SIP-SIE et par 1 cadre A adjoint SIE.

- une équipe comptabilité : 1 cadre C ;
- une équipe recouvrement : 2 cadres B ;
- une équipe transverse : 2 cadres C ;
- une équipe gestion : 2 cadres B.

*! répartition géographique des avisés*

Les équipes travaillent sur l'ensemble des tâches de leur domaine de compétence avec une répartition alphabétique des dossiers.

*Non plus!!!*

#### Organisation du travail à Carcassonne avant fusion :

- groupe 1 : le chef de service comme cadre référent.
  - une équipe « avisir/gespro » : titulaires : 2 cadres B et 1 cadre C ; suppléant : 1 cadre B.
- groupe 2 : 1 cadre A référent.
  - une équipe « tva/résultats » : titulaires : 4 cadres B ; suppléants : 2 cadres B ;
  - une équipe « transverse » : titulaire : 1 cadre B ; suppléants : 3 cadres B et 1 cadre C.
- groupe 3 : 1 cadre A référent.
  - une équipe « CET » : titulaires : 4 cadres B ; suppléants : 2 cadres B ;
  - une équipe « liquidation IS » : titulaire : 1 cadre B ; suppléants : 3 cadres B.
- groupe 4 : 1 cadre A référent.
  - une équipe « comptabilité » : titulaire : 2 cadres B ; suppléant : 1 cadre B ;
  - une équipe « RAR » : titulaires : 3 cadres B ; suppléants : 2 cadres B.

*question = X qui a réussi à renseigner au mal sur les missions de ses agents*

Les équipes sont spécialisées sur des missions spécifiques. Chaque agent est titulaire d'une mission et est suppléant sur une autre mission. Les dossiers sont répartis équitablement entre chacun, soit par secteur géographique, soit par listes alphabétiques.

*Régionne secteur*

*⇒ M. Perrin? ⇒ M. Richard?*

## Organisation cible du travail du SIE après fusion :

*informatique* Les dossiers du SIE absorbé seront transférés dans le portefeuille unifié du SIE de Carcassonne.

Les dossiers 2004 papier ne seront pas transférés (maintien de l'antenne). Les SiE sont engagés dans le process de dématérialisation du 2004 professionnel.

Le pilotage à distance et en présentiel sera assuré par le responsable du SIE de Carcassonne, avec l'appui du cadre A présent sur site, ainsi que par les cadres A de Carcassonne dans leur domaine de compétence.

Le périmètre des missions correspond à la fusion des missions des deux services. Néanmoins, il n'y aura qu'une seule base de données ainsi qu'une seule comptabilité.

L'accueil sera assuré sur les deux sites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, essentiellement sur rendez-vous (physique ou téléphonique).

*il faut entendre plus!!!*  
*non*  
Les compétences des agents du site de Limoux seront prises en compte pour composer la nouvelle équipe unifiée. Le schéma d'organisation retenu aujourd'hui à Carcassonne sera élargi à l'ensemble du nouveau SIE. Toutefois, pour répondre aux préoccupations des personnels limouxins, les binômes opérant aujourd'hui à Limoux seront affectés sur différentes équipes de travail de l'organisation cible (voir organigramme ci-annexé).

À noter que la comptabilité sera traitée intégralement à minima une fois par semaine à Limoux, pour préserver la compétence de l'agent concerné sur le site.

Lors des réunions à venir qui seront organisées par équipes, les modalités pratiques et détaillées des travaux seront traitées.

### STATISTIQUES SYNTHÉTIQUES A TITRE D'INFORMATION :

	Date situation	SIE LIMOUX	SIE CARCASSONNE
Nombre total d'obligations CFE	01/09/2021	5 919	18 526
Nombre total d'obligations Résultat	15/08/2021	8 595	27 234
Nombre total d'obligations TVA	15/08/2021	7 118	20 670
Nombre total d'obligations TS	15/08/2021	90	474
Nombre total d'obligations CVAE	15/08/2021	1 905	6 738
Nombre total de redevables PAS	15/09/2021	1 715	5 449

*x3* *tout le monde est concerné. dossier passe en haut*  
*as n => in à l'env des ag*

### Ouverture au public

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Limoux	Réception exclusivement sur RDV	Inchangées sur chaque site
SIE Carcassonne	Réception exclusivement sur RDV	

Durée et horaires de travail

Les durées et horaires demeureront inchangés.

Les conditions actuelles du télétravail seront respectées.

Conditions de restauration

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Limoux	Domicile et sur site	Restaurant administratif !!!
SIE Carcassonne	Restaurant administratif	

Parking → *c'est pas comme si s'était la terre où qu'on en voulait*

Service	Conditions actuelles	Conditions après réorganisation
SIE Limoux	Sur site ou à proximité	Sur site ou à proximité
SIE Carcassonne	Sur site ou à proximité	

3.2 LES AMBIANCES PHYSIQUES DE TRAVAIL

Sans changement →

3.3 LE MOBILIER, LES OUTILS ET ÉQUIPEMENTS

Le SIE de Limoux bénéficie de locaux opérationnels avec une majorité de bureaux individuels. Les agents pourront poursuivre leurs missions dans les mêmes conditions sans déménager.

Aucun aménagement spécifique n'est à prévoir au sein du SIE de Carcassonne qui n'intègre par conséquent aucun agent supplémentaire.

*Bonne nouvelle  
mais les 5 pages précédentes  
sont là pour expliquer  
les nouvelles conditions  
NON ?*

## 4. L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ DES AGENTS

SIE / Antenne - Agents concernés par la réorganisation (situation projetée à la date de la réorganisation)					
	A+	A	B	C	Total
SANCHEZ Jean-Louis (responsable)	1				
PICAULT Noëlle (adjointe)		1			
SAHAGUN Alice (adjointe)		1			
CHASTRUSSE Alain		1	1		
GRECHI Myriam			1		
RENARD Vanessa			1		
AZAM Muriel			1		
ALPHONSINE Alexandra			1		
CAMPACI Nathalie			1		
CARBOU Bruno			1		
CELIBERT Jean-Michel			1		
ESPANOL Alain			1		
EYCHENNE Didier			1		
JOB Jerome			1		
JOFFRE Jean-François			1		
JOUMARD Karine			1		
LE METAYER Laurent			1		
LOPEZ Victoria			1		
POUS Philippe			1		
VILLEMONTAIX Christine			1		
BALAUZE Michel			1		
MORDELET Natacha				1	
<b>Total siège du SIE Carcassonne</b>	<b>1</b>	<b>2</b> <b>3</b>	<b>18</b> <b>17</b>	<b>1</b>	<b>22</b>
RICHARD Jérémie (adjoint)		1			
BEL Chantal			1		
REDOLFI DE ZAN Isabelle			1		
LAFFONT Anne			1		
DURBEC BORDES Laurence			1		
DECUYPER Marc				1	
COUTABLE Frédérique				1	
PEREZ Cécile				1	
<b>Total Antenne Limoux</b>		<b>1</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>8</b>

6/7

Limoux  
-18

9  
0

30

fiche ULYSSE 19. → sauf peut-être départ volontaire?

**4.1 L'ACCOMPAGNEMENT RH INDIVIDUALISÉ**

) Bien GK (volet RH en cas de restructura

En l'absence de transfert d'emploi, les règles de gestion RH en vigueur dans le cadre des réorganisations de service ne trouvent pas à s'appliquer en l'espèce, les personnels A, B et C étant maintenus sur place. Le responsable du PPR en a informé les deux équipes.

Les besoins en formation seront analysés par le chef de service et par la direction si besoin.

/ et par les agents

**4.2 LA PRISE EN COMPTE DE SITUATION SOCIALE PARTICULIÈRE**

Les demandes particulières sont examinées par la Direction.

NON?

Dossier de présentation actualisé au 28/09/2021